



Formulaire de demande de congé

Les étudiant(e)s souhaitant interrompre leurs études pour raisons personnelles, doivent le notifier par écrit à la direction de la filière ou au secrétariat de la filière en respectant les [délais](https://bfh.ch/delais) (bfh.ch/delais) qui s'appliquent.

Congé pour le: semestre d'automne 20....
(veuillez indiquer l'année)
à déposer au plus tard le
31 juillet (HKB: 15 Juin) semestre de printemps 20....
(veuillez indiquer l'année)
à déposer au plus tard le
31 janvier (HKB: 15 décembre)

Indications personnelles

Nom

Prénom

Numéro de matricule

Filière d'études

Les études ne pourront être interrompues que pour raisons importantes. Pour pouvoir donner suite à la requête, il faut ajouter les documents correspondants qui devront être déposés avec la requête.

Motif du congé

Maladie / accident Pièce jointe : certificat médical

Maternité

Service militaire ou service civil Pièce jointe : ordre de marche

Stage en dehors du plan d'études pièce(s) jointe(s) correspondante(s)

Autres motifs importants pièce(s) jointe(s) correspondante(s)

Veuillez noter que le congé vaut toujours pour un semestre et pourra être octroyé au plus deux fois successivement, mais pas plus de quatre fois au total. Les congés pour raisons de santé ne sont pas soumis à cette règle.

Au lieu des taxes d'études, il faudra s'acquitter d'une taxe de congé de CHF 100 (Art. 72b OHESB).



Signature de la demanderesse / du demandeur

Lieu et date

Signature

Octroi par la direction de la filière

octroyé

rejeté: motif:

Lieu et date

Signature

Bases juridiques: Ordonnance du 5 mai 2005 sur la Haute école spécialisée bernoise ([OHESB](#)) Art. 72b, Statut de la Haute école spécialisée bernoise ([Statut de la Haute école spécialisée, StHES](#)) Art. 53.